

DIES ACADMICUS UNIL

15 juin 2007

D. Arlettaz

INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir cette cérémonie du Dies Academicus 2007 et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Le Dies Academicus est la fête de l'Université de Lausanne. Et la fête sera belle grâce à votre participation, celle des membres de la communauté universitaire, mais aussi des invités qui nous font l'amitié de leur présence. A cet égard, j'aimerais saluer tout particulièrement

- Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département et de la Jeunesse du Canton de Vaud
- Madame Anne Baehler Bech, première Vice-présidente du Grand Conseil du Canton de Vaud
- Monsieur Patrick Aebischer, Président de l'EPFL
- Monsieur Jacques Weber, recteur de l'Université de Genève, ainsi que Monsieur Jean-Dominique Vassalli, recteur désigné,
- Monsieur Jean-Pierre Derendinger, Recteur de l'Université de Neuchâtel,
- Messieurs les vice-recteurs Pasquier, Meier-Abt, Dyllick et Thierstein, représentant les Recteurs des Universités de Fribourg, de Bâle, de St-Gall et de l'ETH-Zürich
- Monsieur Ernst Buchar, Vice-président du Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales
- Monsieur Nivardo Ischi, Secrétaire général de la Conférence universitaire suisse
- Monsieur Claude Roch, Conseiller d'Etat du Canton du Valais,
- Madame Nicole RoCHAT, membre de la Direction des Hôpitaux universitaires genevois et secrétaire générale de l'Association Vaud-Genève,
- Et Monsieur Franco del Pero, Président de la Société académique vaudoise.

J'aimerais aussi relever la présence du Chœur universitaire de Lausanne, dirigé par Monsieur Jean-Christophe Aubert, qui agrémentera la manifestation en interprétant des pièces de Johannes Brahms et Edward Grieg.

La Direction de l'Université a décidé de placer cette cérémonie sous le signe du *Savoir vivant*. Le *Savoir vivant*, c'est l'esprit de découverte et de curiosité, alimenté par toutes les personnes qui font de l'UNIL un lieu de liberté, de créativité et de responsabilité, pour reprendre la formulation de la Charte de l'Université.

L'Université de Lausanne ne peut accomplir ses missions que parce qu'elle dispose de personnes qui s'engagent pour la création et la transmission du savoir, au profit de la Société. J'aimerais donc d'emblée saisir l'occasion de ce Dies qui coïncide avec le dernier jour du semestre de printemps 2007 pour exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui font vivre l'UNIL:

- les enseignants, professeurs et membres du corps intermédiaire, qui mettent leur science et leur talent au bénéfice des étudiants,
- les étudiants qui apportent à l'institution leur curiosité, leur enthousiasme et leur esprit d'innovation,
- et les membres du personnel administratif et technique, sans qui le fonctionnement de l'UNIL serait impossible et qui rendent d'innombrables services à la communauté universitaire.

J'aimerais enfin remercier publiquement le Professeur Jean-Marc Rapp, mon prédécesseur au poste de recteur, qui a conduit l'UNIL pendant 7 ans, avec l'aide des vice-recteurs Diezi, Winistörfer, Wahli, Wentland et Besson.

Le savoir vivant: pour commencer cette fête, en voici un florilège!

DIES ACADMICUS UNIL, 15 juin 2007

D. Arlettaz

Madame la Conseillère d'Etat,
Mesdames et Messieurs les enseignants, collaborateurs et étudiants,
Mesdames et Messieurs les invités,

L'histoire que je vais vous raconter est aussi navrante que courte. D'après la tradition, elle aurait pour auteur un certain Buridan, théologien du 14^{ème} siècle, dont elle a assuré la célébrité; toutefois on ne la retrouve pas dans son œuvre, si bien qu'on ignore s'il en est vraiment l'auteur et s'il l'a même citée. Comme quoi il est éventuellement possible de devenir illustre pour quelque chose que l'on n'aurait ni dit ni fait, ce qui autorise quiconque à nourrir des espoirs.

Il était une fois un âne assoiffé et affamé qui se trouvait à égale distance d'un seau rempli d'eau et d'un picotin d'avoine; faute d'avoir une raison quelconque de commencer par boire plutôt que par manger ou inversement, il resta sur place et finit par mourir de faim et de soif.

Mesdames et Messieurs, c'est par ces mots que le Recteur Eric Junod ouvrait son allocution du Dies Academicus le 24 octobre 1998. C'était le jour choisi pour annoncer le lancement du projet triangulaire de collaboration entre les Universités de Lausanne, de Genève et l'EPFL.

Les recteurs Jean Buridan (il fut par deux fois recteur de l'Université de Paris) et Eric Junod ont eu, à quelques siècles d'intervalle, le talent de nous rappeler qu'une institution ne peut traverser l'histoire que si elle est en permanence capable de se rénover, en faisant les choix nécessaires. Or qui dit faire des choix dit renoncer, ce qui dans le monde académique représente une démarche généralement irréversible.

Ces choix ont engendré de l'enthousiasme chez certains, des doutes et de la perplexité chez d'autres. De manière assez générale, ils ont de fait été perçus comme un affaiblissement de l'Université de Lausanne qui allait perdre quelques plumes dans cette aventure.

Pourtant, si l'Université de Lausanne existe depuis 470 ans, c'est bien parce que les décisions qui la concernent ont été prises, et le seront encore, à l'aune d'une vision à long terme.

Pour celui qui voulait juger la pertinence de ces options à long terme, la seule attitude à avoir en 1998 consistait à se dire "attendons!". Aujourd'hui Mesdames et Messieurs, nous avons attendu : que constatons-nous ce 15 juin 2007?

Bien avant les discussions actuelles sur la configuration du paysage universitaire suisse, l'Université de Lausanne a réussi à imposer son nouveau profil: c'est une université qui a abandonné la prétention d'être généraliste, pour se centrer sur l'homme et le vivant dans leur environnement naturel et social.

Dans ces domaines, l'UNIL a de nombreux atouts à faire valoir.

Preuve en est qu'elle est sollicitée pour conduire ou participer à la plupart des programmes nationaux tels que le réseau Cinéma.ch, le Swiss Finance Institute, l'école SSPH+ d'économie et de management de la santé, le pôle de compétences en administration publique et le réseau d'études genre.

J'aimerais mettre en exergue le projet de Maison des sciences sociales que l'Université de Lausanne vient de gagner après une compétition acharnée de près de deux ans: elle a reçu le mandat du Secrétaire d'Etat à la formation et à la recherche de réunir sous son toit, dès janvier 2008, les centres documentaires en sciences sociales et politiques sis actuellement à Neuchâtel et à Zürich, qui seront entourés par des chercheurs de la Faculté des sciences sociales et politiques.

C'est un projet de grande envergure qui permettra de donner un essor renouvelé à la recherche en sciences sociales et faire de l'UNIL un véritable centre national de compétences dans ce domaine, puisque elle mettra cette extraordinaire plateforme à disposition de toutes les universités.

Il me plaît de relever que les éléments déterminants dans l'attribution de ce mandat ont été la qualité du dossier préparé par la Faculté des sciences sociales et politiques, mais surtout la clarté du positionnement institutionnel affiché par l'UNIL. Ce projet est donc un signe tangible que la politique initiée en 1998 a été comprise à l'échelle nationale et qu'elle est gagnante.

L'UNIL est d'autre part extrêmement active dans le domaine des sciences de la vie. Là aussi, elle est au seuil de développements prometteurs: la recherche et les plateformes du Centre intégratif de génomique, le rôle majeur de l'UNIL dans la construction du Centre d'imagerie biomédicale, que nous avons inauguré il y a une dizaine de jours avec nos partenaires de l'Arc lémanique, et les succès de la Faculté de biologie et de médecine dans différents secteurs des sciences médicales et en biologie évolutive sont autant de fleurons de notre institution.

Ses compétences scientifiques de pointe seront encore mieux mises en valeur par sa participation dès cette année au projet national SystemsX.ch de biologie des systèmes.

Il me tient à cœur de mentionner un autre projet majeur. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'UNIL et le CHUV assument ensemble la responsabilité de l'enseignement et de la recherche dans le domaine clinique, mais il s'agit maintenant de faire un pas de plus et de placer sous une gouvernance académique unique, mais au sein de l'UNIL, une nouvelle entité réunissant dans les domaines de la biologie et de la médecine, l'enseignement, la recherche, les soins et la santé communautaire.

Il s'agit d'un projet complexe et ambitieux, qui nécessitera encore d'importants travaux, tant sur le plan académique, que structurel et législatif, ainsi que de nombreuses discussions et consultations.

Le projet est lancé, l'ouvrage est désormais sur le métier, il bénéficie des impulsions nécessaires du Conseil d'Etat, des conseils avisés des organes de l'UNIL et du CHUV, et de l'enthousiasme des principaux intéressés. J'espère sincèrement que ce travail apportera les solutions aux difficultés qui se dressent encore sur le chemin de ce projet, mais

je sais que sa réalisation sera le gage d'un développement extraordinaire de la biologie et de la médecine de l'UNIL, et une contribution majeure à la construction, avec l'EPFL, de la place scientifique lausannoise.

Je veux également mentionner le plein essor des sciences de l'environnement. La Faculté des géosciences et de l'environnement, créée en 2003, a presque atteint sa taille adulte (disons qu'elle termine son adolescence); elle rencontre un succès indéfectible puisque plus d'une centaine d'étudiants y commencent chaque année leurs études, et elle s'affirme désormais comme un centre de compétence régional dans le domaine des géosciences.

Dans le but de renforcer ce rôle de leader, un projet de réorganisation structurelle entre les Universités de Lausanne et de Neuchâtel verra probablement, dès 2008, le transfert de professeurs de géologie de Neuchâtel à l'Université de Lausanne, l'Université de Neuchâtel se concentrant sur la thématique de l'hydrogéologie.

Mesdames et Messieurs, cette liste de réalisations et de projets est impressionnante et touche en réalité tous les secteurs sur lesquels s'est concentrée l'UNIL. Elle est une confirmation que refuser de suivre l'âne de Buridan a été une chance et un succès pour l'UNIL!

Est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes? Non. Les soucis sont nombreux. La réforme des études conforme au processus de Bologne a créé un surcroît de travail important pour tous les membres de la communauté universitaire. On en identifie maintenant les premières erreurs qu'il conviendra de corriger pour offrir de meilleures conditions à nos étudiants.

La péjoration des conditions d'encadrement et la lourdeur des charges administratives empêchent les enseignants de consacrer suffisamment de temps à la recherche, ce qui est pourtant vital pour une université de haut niveau. Les besoins supplémentaires en ressources financières et en locaux sont patents.

Bref, la Direction de l'Université a du pain sur la planche. Elle a pris ses fonctions il y a un peu plus de 9 mois et elle veut résolument conduire une politique qui peut se résumer par les trois mots suivants: clarté, sérénité et ambition:

- clarté du positionnement de l'UNIL et des intentions de la Direction,
- sérénité pour absorber les effets des profonds changements qu'a vécus l'UNIL depuis le début de la décennie et permettre ainsi à la créativité des membres de la communauté universitaire de s'exprimer pleinement,
- ambition de la Direction pour que l'UNIL soit une université haut de gamme tournée vers l'avenir.

C'est dans cet esprit que l'Université de Lausanne a établi son plan stratégique pour les années 2007-2011, qui sera soumis au Grand Conseil cet automne. Cette stratégie est conçue comme une politique durable de l'UNIL garantissant la qualité dans l'accomplissement de ses missions d'enseignement, de recherche et de service à la Société, ainsi qu'une visibilité internationale grandissante; cette vision est fondée sur le partenariat avec sa voisine, l'EPFL, dont le destin est indissociable de celui de l'UNIL, et avec les universités de la Suisse occidentale que sont les Universités de Genève et de Neuchâtel et de Fribourg.

Ces objectifs sont partagés par la Communauté universitaire qui mettra *le savoir vivant* à la disposition de cette ambition.

Permettez-moi pour conclure de remercier le Conseil d'Etat du Canton de Vaud pour son soutien à l'Université et pour la confiance qu'il témoigne à sa Direction. Ce soutien est l'œuvre de Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon qui défend les intérêts de l'UNIL avec intelligence et qui partage les valeurs chères à l'Université.

L'UNIL aura besoin d'un engagement sans faille des autorités politiques au cours des prochaines années. En particulier, deux projets immobiliers d'envergure sont lancés, l'un pour augmenter drastiquement les surfaces à disposition des sciences humaines,

sociales et environnementales, l'autre pour réorganiser la localisation des activités en sciences de la vie sur l'ensemble de la place lausannoise. Ces deux projets demandent un effort financier important de la part de l'Etat de Vaud, mais ils sont indispensables pour que l'UNIL puisse se développer selon ses priorités stratégiques, résultant des choix clairs qu'elle a effectués... au millénaire dernier.

J'aimerais aussi lancer un appel pressant aux autorités politiques fédérales pour que les intentions affichées par le Message du Conseil fédéral sur la formation, la recherche et l'innovation pour la période 2008-2011 ne soient pas seulement confirmées par le Parlement, mais surtout pour qu'elles ne fassent pas l'objet de restrictions et mesures d'économie lors du vote des budgets annuels de la Confédération.

Permettez-moi de terminer en remerciant très chaleureusement les doyennes et les doyens des facultés, Anne Bielman (qui nous fait la bonne surprise de son retour après une longue hospitalisation), Suzanne de Treville, Pierre-Yves Brandt, Laurent Moreillon, Bernard Voutat, Lukas Baumgartner et Patrick Francioli. Ils assument de lourdes responsabilités dans un esprit très professionnel et constructif: c'est grâce à eux que la qualité de l'Université reflète les activités de ses facultés.

Mes collègues de la Direction, Madame la Vice-rectrice Danielle Chaperon et Messieurs les vice-recteurs Jean-Paul Dépraz, Jacques Lanarès et Philippe Moreillon apportent leur finesse et leur efficacité à la conduite de l'Université. J'aimerais leur exprimer ma plus profonde gratitude pour leur action et pour la confiance qui s'est créée au sein de la Direction.

Je vous remercie pour votre attention.

Arl.

Remise du Prix de l'Université de Lausanne à Claude Joseph

Nous allons procéder maintenant à la remise du prix de l'Université de Lausanne, qui est attribué cette année au Professeur Claude Joseph. J'invite Claude Joseph à me rejoindre sur le podium.

Claude Joseph est professeur honoraire de l'Université de Lausanne, université au sein de laquelle il a accompli la plus grande partie de sa carrière.

Claude Joseph s'est toujours préoccupé de conjuguer ses activités scientifiques dans le domaine de la physique des particules avec son souci d'instaurer un dialogue avec la Société sur le développement des savoirs. Cette préoccupation avait d'ailleurs déjà été relevée dans le rapport de la Commission qui a proposé sa nomination comme professeur en 1974.

Plus tard, alors qu'il était doyen, il a fait prendre conscience à sa faculté, puis à l'ensemble de l'Université, que toute recherche de pointe doit s'accompagner d'une volonté permanente de partager les succès, les échecs, les enjeux et les doutes des chercheurs avec la collectivité.

C'est aussi cela le Savoir vivant, puisque le savoir vit au moment où il franchit les portes de l'Université, à destination de son environnement. L'UNIL considère le savoir comme un bien public qu'elle entend mettre à disposition de la Société pour aborder dans toute leur complexité les grands enjeux de notre temps.

Créer une culture scientifique et un échange entre le monde scientifique et la Société, telle a été la devise de Claude Joseph tout au long de son parcours académique.

Homme d'action et de conviction, Claude Joseph ne s'est pas contenté de créer du savoir, mais il s'est engagé personnellement à concrétiser cette volonté de le partager et de le diffuser, au plan national par sa contribution à la Fondation Science et Cité, et au sein de l'Université de Lausanne par son initiative qui a conduit dans les années 90 à la création d'une unité de culture scientifique, appelée aujourd'hui Interface, qui contribue de manière décisive à cette rencontre entre les chercheurs et le public.

En lui remettant le prix de l'Université de Lausanne, la Direction veut honorer le visionnaire qui a su anticiper la nécessité de dialogue entre l'Université et la Société et lui exprimer sa reconnaissance pour son engagement personnel sans faille et son enthousiasme communicatif.

DIES 2007

FIN DE LA CEREMONIE

Mesdames et Messieurs,

Le Dies academicus est la fête de l'UNIL. Elle a été possible grâce au travail de nombreuses personnes que je ne peux toutes citer ici.

Permettez-moi cependant de remercier:

- le Secrétaire général Marc de Perrot et sa collaboratrice Corinne Tulipani,
- toute l'équipe d'Unibat et en particulier Benoît Frund et Jean-Paul Dutoit,
- le Service de sécurité de l'UNIL, emmené par Pascal Baehler,
- l'équipe d'UNICOM sous la direction de Jérôme Grosse,
- le réalisateur du film qui vous a été présenté, David Monti,
- ainsi que Anna Regazzoni et Jean-Paul Dépraz,

sans oublier le chœur universitaire de Lausanne et son chef Jean-Christophe Aubert.

Nous arrivons au terme de cette cérémonie que je vous invite à prolonger en partageant le verre de l'amitié servi à la sortie de cet auditoire, sur votre gauche.

Je prie les personnes invitées au repas qui suivra cet apéritif de bien vouloir se déplacer vers le restaurant de Dorigny dès 12h45, de manière à ce que le repas puisse commencer à 13h00.

L'Université de Lausanne vous remercie d'avoir manifesté votre intérêt et votre soutien par votre présence. Elle vous attend pour célébrer le Dies Academicus 2008 qui aura lieu ici-même le 30 mai 2008.